



# NO FRACKING et ses archives: Merci monsieur AYRAULT

Actualité législative publié le **20/07/2012**, vu **2673 fois**, Auteur : [Le BLOG de Maître Muriel Bodin, avocate](#)

L'association NO Fracking a ressorti de ses archives une déclaration de notre actuel Premier Ministre alors qu'il était député..voilà à peine un an.

Il se déclarait clairement opposé à l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schistes tel que cela pouvait se présenter avec la technique de fracturation.

Soyons clair avec ceux qui rétorqueront, pour nuancer les propos de notre actuel Premier Ministre, que c'est de la fracturation hydraulique dont il parlait, que celle ci est interdite et qu'il ne s'agit pas de revenir sur le principe de cette interdiction...Nous répondrons et rappellerons pour la Nnième fois:

Tout d'abord une loi qui ne définit pas ce qui est interdit est constitutionnellement très fragile.

Ensuite ( et là il faut bien suivre) une loi qui autorise ce qu'elle interdit en la limitant à des cadres d'expérimentation et en confiant l'expérimentation à ceux là mêmes à qui elle interdit de faire et qui confie le suivi de l'expérience aux mêmes (et oui c'est exactement comme cela que ça se passe), est une loi qui manque de sens et les parlementaires qui l'ont votée, de bon sens tout court.

D'ailleurs Monsieur Ayrault qui n'en manque pas ne l'avait pas votée...La preuve qu'il a bien compris que cette loi était dans son application vouée à autoriser ce que lui souhaitait interdire...non?

Plus sérieusement encore:

Pour les hydrogéologues, les toxicologues et autres scinetifiques indépendants, hydraulique ou pas, une fracturation est une fracturation. On fissure pour faire exploser la roche mère sous une forte pression...on l'appelle comme on veut mais cela reste la même chose: le jeu des pressions sous la terre est profondément et irrémédiablement bouleversé sans que l'on sache exactement dans quel sens et avec quelles conséquences ce bouleversement s'est produit.Qui prétendra maîtriser le jeu des pressions en sous sol et à de telles profondeurs? Les pétitionnaires? Si c'est le cas, il faut plus que se méfier..cela ne se peut pas!

L'explosion de la roche par la fracturation hydraulique est la seule technique rentable connue actuellement quelle que soit l'appellation non contrôlée que proposent les pétitionnaires comme la stimulation puis fissuration sous grande pression.Le résultat est bien de faire exploser la roche mère où est emprisonné le méthane ou l'huile de schiste recherché. L'hypocrisie du précédent gouvernement pour ne pas abroger des permis sous prétexte que le terme n'était pas mentionné, est de la haute voltige...Par ailleurs quand ce n'est pas marqué comme dans le cas de Total, on a quand même abrogé en faisant en sorte que, de toutes les façons, Total retrouve son permis

quand la justice administrative aura apprécié que la procédure n'ayant pas été respectée (avis du CGIEP), le précédent gouvernement n'avait pas la possibilité d'abroger le permis...et donc annulera cette décision...Qui se sentira bizarre, comme le dindon de la farce?

Bizarre!...Vous avez dit Bizarre? Pas du tout bizarre quand on sait que le problème des gaz de schistes a donné lieu à un numéro de communication et de manipulation politique de haute *Volée*..  
.Voyez mon article " *comment faire exploser une démocratie aux gaz de schistes* d'il y a un peu plus d'un an: je raconte exactement tout ce qui s'est passé et va se conclure avec un peu d'avance. J'espère ne pas avoir anticipé aussi la conduite du processus de décision par le gouvernement actuel...

Mais que l'on revienne un peu à ce qui nous préoccupe: notre vie, notre santé, notre eau:

Quelques soient les produits injectés, qu'ils soient verts, jaunes, rouges, bio ou que ce soit des succédanés de bonbons pour les bisounours...PERSONNE n'est capable de contrôler ce qui remontera tout seul des profondeurs de la terre, par les voies non naturelles mais aussi les voies naturelles et qui vont du tréfonds de la terre jusqu'au sol puis dans l'air.

Comment faire quand la pollution au chrome, au radon, aux bactéries emprisonnées etc...remonteront, lâchés dans le cadre de la fracturation de la roche?

Comment faire quand, réveillés, réactivés par les cocktails improbables, injectés et loin d'être neutres pour l'environnement, ces éléments indésirables reviendront après avoir transités dans l'eau puis les plantes et enfin l'air?

Comment faire quand notre sous sol sera transformé en un formidable réacteur chimique: à 2000m sous terre, la chaleur atteint des degrés qui ressemblent à nos hauts fourneaux..ni plus ni moins...alors la question est la suivante: non seulement aucun béton ne résiste à ces températures très longtemps, mais qui peut dire très exactement ce qu'il en ressortira? Quand cela ressortira et où cela ressortira? Qui cela atteindra?

Les épidémiologistes ont actuellement découvert que non seulement les cancers et les leucémies étaient particulièrement élevés et cela de façon significative, autour des sites d'extraction et d'exploitation de ces gaz mais pire encore, le taux de stérilité masculine et féminine était impressionnant dans les populations résidants autour de ce type d'activité.

Nous ne faisons que découvrir les profondeurs des océans à moins de 2000m de fond et apprenons que l'improbable s'est déjà réalisé; Y compris en termes de pollution. Nous ne savons rien de nos sous sols y compris sur le plan des failles, et surtout les micro failles...alors je ne crois pas, je n'espère pas, je ne souhaite pas que Monsieur Ayrault, premier Ministre et Monsieur Hollande, Président de la République prennent le risque de faire supporter à nos concitoyens, actuels et futurs, le prix de la boîte de Pandore...fut elle parée de mille vertus et alléchantes perspectives.

Il y eut la Peste, le Choléra, le SIDA. Nous avons, grâce aux découvertes de la médecine et des nouvelles technologies, refermé la boîte et nous y avons mis un cadenas...par la prévention, par les précautions et pas seulement que de principe.

Qui a intérêt à ce qu'on la r'ouvre pour y découvrir que nous n'avons plus la capacité de la refermer? Ceux qui peuvent aller ailleurs, qui regarderont ailleurs, qui seront ailleurs, ceux qui auront les moyens d'aller ailleurs. Mais pourquoi penser à aller ailleurs quand on peut vivre correctement là où on est? Il faut juste dire NON; avoir ce courage et ne pas céder aux sirènes qui souhaiteront vous séduire Messieurs...Penser à Ulysse et ses marins...ou à Pénélope...ou à Nous

qui vous avons fait confiance par désir ou par nécessité.

Communiqué de presse de NO n Fracking France

**10 mai 2011** : Des opposants à l'exploration, à l'exploitation des hydrocarbures de roche mère, et à l'utilisation de la technique du **FRACKING**, se réunissent aux abords de l'**Assemblée Nationale**.  
*PHOTO-18 2023*

*Image not found or type unknown*

Jean-Marc Ayrault président du groupe Socialiste à l'Assemblée

[article-manifestation-contre-les-gaz-de-schiste-73566289](https://www.youtube.com/watch?v=EmC8ryVLs8g) (Grand Angle )

En effet ce 10 mai 2011 , c'est le passage du projet de loi Jacob en première lecture, à l'Assemblée.

**Loi adoptée en seconde lecture au Sénat, et ratifiée par le texte de loi du 13 juillet 2011. (Loi qui n'interdit pas la fracturation hydraulique , à des fins de recherche "scientifiques" , article 4 .)**

**Voici la Prise de position de Jean Marc Ayrault le 10 mai 2011, sur la problématique des Gaz et Huiles de Schiste. Monsieur Ayrault s'exprime, devant les opposants , réunis aux abords de l'Assemblée Nationale , au micro des nombreux journalistes présents ce jour là.**

<https://www.youtube.com/watch?v=EmC8ryVLs8g>  
[www.youtube.com](http://www.youtube.com)

Jean-Marc Ayrault , devant l'Assemblée Nationale , 10 mai 2011.

Jean -Marc Ayrault est devenu en mai 2012 , **Premier Ministre du Gouvernement** de Monsieur François Hollande.

**No Fracking France , se satisfait de la position "sans ambiguïté" de Monsieur**

## **Ayrault .**

Nous constatons sa détermination et lui accordons notre confiance à prendre des décisions favorables à l'intérêt sanitaire des individus, ainsi qu'à la protection de leurs environnements.